

«UNE EMBELLIE DANS UN MONDE DE BRUTES»



CHARLES SEYLAZ

Depuis que nous vous entretenons de la lutte que mène Digger contre les mines antipersonnel (MAP), nous n'avons pratiquement jamais abordé une autre plaie: celle des bombes à sous-munitions (BSM). L'une est aussi perfide que l'autre...



Que se passe-t-il pour qu'aujourd'hui les BSM volent la vedette aux MAP? Un changement d'orientation de notre Fondation? Une nouvelle mode? Non... En revanche, nous venons d'apprendre que le Conseil fédéral a adopté le «message relatif à l'adoption de la convention sur les armes à sous-munitions» et l'a transmis au parlement pour autoriser sa ratification, visant à interdire la fabrication et l'utilisation de ces armes.

Même si 94 pays ont déjà adhéré à ce traité, il faut déplorer, une fois encore, l'abstention des Etats-Unis, de la Chine, de la Russie, pour ne citer que ces trois grandes puissances.

Malgré tout, cette convention, entrée en vigueur à la fin 2008, représente une embellie lorsque l'on songe que le taux de dysfonctionnement de ces engins de mort peut atteindre 30 à 40%! Ces grenades non explosées représentent une menace

quasiment équivalente à celle des MAP. Un seul chiffre, ahurissant: en 1970, l'armée américaine larguait au Laos 270 millions de bombes... Rien à ajouter?

Le 17 avril 2011, le magazine «Mise au point» de la télévision suisse romande diffusait un reportage animé du dessinateur Chappatte, traitant des BSM: un petit chef-d'œuvre que nous vous recommandons vivement. A regarder sans modération sous: www.bdreportage.com.

Merci à Chappatte et à la TSR d'avoir lancé ce cri. Puisse-t-il être entendu, y compris dans les pays non-signataires...

LA CASAMANCE...

Sénégal et Casamance. L'évocation de ces lieux nous faisait rêver depuis quelques années déjà... et voilà qu'à présent leurs noms résonnent dans nos bureaux pour parler de la destination du dernier DIGGER D-3, tout juste sorti de nos ateliers. C'est l'organisation humanitaire Handicap International qui s'est faite acquéreur de cet engin, aidée en cela par une contribution de CHF 200'000.- de la Ville de Genève (qui participait là à sa troisième action de financement d'une de nos machines!). Handicap International est bien connue pour son engagement auprès des victimes de mines un peu partout dans le monde. Elle est également un acteur important dans le déminage humanitaire. Active depuis plusieurs années en Casamance au Sénégal, plus spécifiquement au travers du déminage manuel, elle a souhaité augmenter ses capacités et son efficacité en passant au déminage assisté mécaniquement, spécialement bien adapté aux conditions locales.

C'est ainsi que le samedi 16 avril, Raphaël Augsburgers, responsable de production, et notre fidèle chauffeur bénévole, Hans Oberli, ont quitté Tavannes à destination du port d'Anvers au volant d'un camion MAN transportant fièrement le rutilant DIGGER D-3. Dans le même temps, notre opérateur, Frédéric Razakarivony, était en pleine effervescence. En effet, c'est lui qui a été désigné pour instruire les opérateurs de notre client et mettre sur pied l'organisation d'engagement de la machine sur place, en collaboration avec les démineurs de Handicap International. Son mandat s'étend sur trois mois et Frédéric sera ensuite relevé par Gentien Piaget, responsable service-après-vente, qui reprendra le flambeau pour un mois supplémentaire. Pendant que Frédéric Razakarivony transmettait la formation théorique aux futurs opérateurs, dont Élisabeth, la première opératrice d'un DIGGER D-3, la machine arrivait au port de Dakar. L'équipe de déminage étant basée à Ziguinchor au sud du Sénégal, il a fallu se rendre au port de la

capitale par la route pour récupérer la machine. Ainsi, Frédéric et trois membres de Handicap International, Olivier, Oussenou et Djiba ont rejoint Dakar en contournant la Gambie. Ils sont repartis pour la base avec le camion MAN et le DIGGER D-3. La phase de formation pratique qui a suivi est conséquente. Car au delà de la familiarisation avec le pilotage de la machine, le personnel local de Handicap International doit apprendre à planifier correctement les futurs engagements. Il faut savoir comment se déplacer en camion sur des routes défoncées. L'entretien du DIGGER D-3, la maîtrise des procédures de récupération en zone hostile, etc. sont autant de défis que nos techniciens doivent relever et transmettre. Après cette phase de formation pratique de plusieurs semaines, machine, personnel et procédures ont reçu leur accréditation officielle. Il s'agit de la condition sine qua non dans le domaine du déminage pour pouvoir pénétrer dans les zones minées à proprement parler.



Dès lors, toute l'équipe et le DIGGER D-3 travaillent d'arrache-pied et sans relâche pour mener à bien leur difficile mission. A présent, on parle du Sénégal et de la Casamance chez DIGGER DTR à Tavannes, pour commenter l'avancée des travaux. Ça casse de la mine par là-bas, et nous on aime ça!



SITUATION

Depuis 1982, le Sénégal connaît à l'intérieur de ses frontières, notamment dans sa partie sud (région naturelle de Casamance), un conflit armé qui a fait des milliers de morts et de blessés. Une des conséquences majeures de ce conflit est le minage erratique de plusieurs localités de la région. Cette contamination par mines et restes explosifs de guerre a été particulièrement dramatique avec plus de cinq cents victimes, dont cent soixante-deux décédées. Des familles disloquées, l'abandon des zones de production, des milliers de personnes déplacées, la destruction du secteur touristique, bref la paralysie de toute l'économie régionale et donc l'appauvrissement croissant des populations locales. Toutefois, une paix durable s'est installée progressivement depuis la signature des accords du 30 décembre 2004 et le Sénégal s'est attelé à la reconstruction de cette Casamance longtemps meurtrie par ce conflit, entre autres au travers de l'action anti-mines.

OPÉRATION TCHAD

Dans notre précédent journal, l'aventure de l'opération DIGGER DTR au Tchad en était au départ du convoi de N'Djamena, la capitale, destination Wadi-Doum, tout au nord du pays.

Au total, deux Toyota Land Cruiser, un camion transportant le DIGGER D-3, un gros porteur et trois remorques ont été nécessaires pour acheminer l'ensemble du personnel et du matériel. Le site isolé – à l'écart des routes et des villes –



D-NEWS AOÛT 2011
Journal de la Fondation Digger

RÉDACTION

Charles Seylaz
Laurent Savary
Antoinette Zünd
Frédéric Guerne
Patrick Raeber

GRAPHISME

Skai Design

FONDATION DIGGER

Rte de Pierre-Pertuis 28
Case postale 59
CH-2710 Tavannes
Tél. +41(0)32 481 11 02
www.digger.ch
info@digger.ch
CCP 10-732824-2

a imposé une importante logistique. Nous avons dû assurer une base complètement autonome. En effet, les points de ravitaillement les plus proches sont Ounianga Kebir, situé à près de 100 kilomètres au nord, ou Faya Largeau à quelque 250 kilomètres au sud-ouest.

Parti le samedi 23 avril 2011, le convoi de DIGGER DTR est arrivé à Wadi-Doum le 7 mai 2011. Il aura fallu pas moins de 14 jours pour venir à bout des 1'250 kilomètres de piste à travers le désert du Sahara. Qu'à cela ne tienne! L'exercice a été réalisé dans les délais impartis. A peine sur les lieux, les opérateurs de DIGGER DTR ont dû s'atteler à la réalisation d'une cartographie du champ de mines à contrôler.

Pour ce faire, ils ont bénéficié de l'aide du Technical Field Manager (TFM) de MAG (l'organisation de déminage sur place).

Un membre de DIGGER DTR a effectué le relevé des caractéristiques du terrain. Parallèlement, les opérations de mise en place du campement ont été menées à bien. Elles consistent en l'établissement des zones de vie (intendance pour le logement, les repas, etc.) et de travail (bureaux, local technique, etc.).

Le second volet de la formation des opérateurs démineurs a été effectué dans les semaines qui ont suivi, pour aboutir à l'accréditation finale de toute l'équipe, y compris du DIGGER D-3. Cette formalité était la dernière étape avant le travail dans les champs de mines à proprement parler.

Actuellement, équipe et engin sont à l'œuvre chaque jour ouvrable, quand la météo le permet. Car il faut le rappeler, il fait 50°C à l'ombre et quand le vent se lève, tout s'arrête car c'est la tempête de sable. La visibilité est réduite à quelques mètres et le bruit est si assourdissant qu'il empêche toute communication. Travailler dans ces conditions dantesques suppose un immense courage et une volonté sans faille. Bravo l'équipe pour votre résistance et votre engagement!